

SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance ordinaire

du 09 octobre 2017 - 20 heures 00

Le 09 octobre deux mil dix-sept, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRÊTRE, Maire.

Etaient présents : Mr Jean-Michel PRÊTRE, Mr Frédéric PRÊTRE, Mr Jean-Marie DUMEZ, Mr Jean Claude DETABLE, Mr Michel MAROTTE, Mr François DENIZOT, Mr Lambert BONDON, Mr Jean RATEAU, Me Nathalie BONNARD.

Etaient absents : Mr Johann TREUILLET qui a donné procuration à Mr Frédéric PRÊTRE, Me Marie-José MARQUES.

Secrétaire de séance : Mr Lambert BONDON

\*\*\*\*\*

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 septembre 2017

Le compte rendu du 11 septembre 2017 distribué aux membres du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

> CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - délibération 2017/029

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter la création de poste et la modification du tableau des emplois ainsi proposées. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont prévus au budget de l'exercice.

ADOPTÉ : à 7 voix pour/à 2 voix contre/à 1 abstention

> FIXATION DES LOYERS POUR LA LOCATION GERANCE DU CAFE 1 PLACE ST MARTIN ET L'APPARTEMENT 1 RUE DE BOUHY - délibération 2017/030

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les conditions pour la location-gérance du café 1 place St Martin et la location de l'appartement 1 rue de Bouhy comme suit :

Loyer location gérance du café 1 place St Martin :

Loyer fixé à 150€ les murs et 150€ le fonds de commerce

Caution fixée à 1 mois du prix du loyer

6 mois de gratuité de loyer

Loyer appartement 1 rue de Bouhy :

Loyé fixé à 200€

Caution fixée à 1 mois du prix du loyer

Le contrat de location gérance sera signé chez le notaire Maître JACOB à Donzy. Il devra stipuler que l'appartement 1 rue de Bouhy n'est pas dissociable de l'immeuble du café.

Le conseil Municipal mandate Mr le Maire pour les formalités à accomplir.

Seuls des travaux de rafraîchissement seront réalisés dans le café avant l'arrivée de nouveaux gérants. L'électricité sera mise aux normes si nouveaux locataires il y a. La commission des travaux va faire réaliser des devis supplémentaires.

➤ DEVIS D'INSTALLATION D'UN POÊLE A GRANULES DANS L'IMMEUBLE SITUE 4 RUE DE COSNE - délibération 2017/031

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à 9 voix pour et 1 contre, le devis de Mr Vincent ADDARIO d'un montant de 4 797,34€€HT soit 5 061,19€TTC pour l'installation d'un poêle à granulés dans le logement situé 4, rue de Cosne.

AFFAIRES DIVERSES

Demandes pour la pose de miroirs à la Jarrie, Picarnon, et les Lemains.

N. BONNARD : projet des écoles en partenariat avec Ecomarché de Donzy. Reconnaissance des fruits et légumes autour de 3 animations.

F. DENIZOT : 11 novembre à Ciez. Organisation en cours.

La séance est levée à 21h20

Le Maire, JM PRÊTRE

